



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Département de la mobilité  
et des transports

Direction de la navigation fluviale et de la logistique  
L-2938 Luxembourg

**Contact Service Navigation fluviale**

Département de la Mobilité et des Transports

Mail : [inlandnavigation@tr.etat.lu](mailto:inlandnavigation@tr.etat.lu)

Tel. : +352-24784957

## Demande de certificat de bateau de navigation intérieure

(conformément à la réglementation sur les prescriptions techniques des bateaux de navigation intérieure)

**\* sélectionner ce qui convient**

- Demande de délivrance d'un certificat de bateau de navigation intérieure (art. 6 de la loi de 2019) \*
- Demande de remplacement d'un certificat de bateau de navigation intérieure (art. 13 de la loi de 2019) \*
- Demande de renouvellement d'un certificat de bateau de navigation intérieure (art. 12 de la loi de 2019) \*
- Demande de prorogation de la validité d'un certificat de bateau de navigation intérieure (art. 11 de la loi de 2019) \*
- Demande d'un nouveau certificat de bateau de navigation intérieure en cas de modification (art. 14 de la loi de 2019) \*

Propriétaire	
Nom, prénom	
Adresse exacte	
Téléphone de contact	
Adresse e-mail	
Bateau (avant transformation)	
Nom	
Nouveau nom ou nouvelle devise	
Type	
Numéro européen unique (ENI)	
<input type="checkbox"/> Tonnage*/déplacement d'eau* <input type="checkbox"/> Nombre de passagers*	

No du certificat <input type="checkbox"/> de visite* <input type="checkbox"/> de bateau de navigation intérieure *	
Année et lieu de construction	
<b>Bateau (neuf ou après transformation)</b>	
Lieu d'immatriculation	
Port d'attache	
Type	
Nom du Chantier	
Lieu et pays du chantier	
No et année de construction	
Date de réception prévue	
Longueur prévue	
Nombre de passagers	
<b>Organisme de contrôle</b>	
Contrôle complet par	<input type="checkbox"/> Bureau Veritas
	<input type="checkbox"/> DNV GL
	<input type="checkbox"/> Lloyd's Register
	<input type="checkbox"/> Autres :
Visite par la commission de visite	
<b>Autres informations</b>	
Certificat d'agrément ADN	
Validité du certificat d'agrément ADN	
<input type="checkbox"/> Raisons pour la modification* <input type="checkbox"/> prorogation*	

\* Sélectionner ce qui convient

## Justificatifs requis

### Pièces à joindre

- Copie du certificat de jaugeage
- Attestation de la société de classification conformément à la Convention de Genève du 15 février 1966/ à la direction 2006/87/CE amendée (**pas** en cas de nouvelle construction)
- Preuve de paiement des frais d'instruction payable auprès de l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA\*.

### En cas de nouvelle construction

- Copie du plan de construction
- Copie du contrat avec une société de classification

### En cas de modification

- Copie du plan de construction
- Copie du certificat de visite/communautaire

### En cas de demande d'un duplicata

- Preuve de la perte / vol / destruction
  
- Autres :

### \*Taxe d'instruction

La taxe d'instruction du dossier s'élève à

- 200 euros pour la délivrance d'un certificat de bateau de navigation intérieure.
- 100 euros pour la délivrance d'un certificat de bateau de navigation intérieure.
- 50 euros pour le remplacement ou l'adaptation d'un certificat de bateau de navigation intérieure.

La taxe d'instruction visée dans les alinéas 1er à 3 a la nature d'un droit de timbre qui est payable auprès de l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA.

Le paiement de cette taxe doit être prouvé par le demandeur au moment de l'introduction de la demande. Cette taxe ne peut pas être restituée.

### **Administration de l'Enregistrement des Domaines et de la TVA**

- Bureau des amendes et recouvrements

**Titulaire du compte : AED-LAR-TAXE**

**BIC : BCEELULL**

**IBAN : LU36 0019 5955 4436 2000**

, Je soussigné,

en ma qualité de \_\_\_\_\_ certifie que la présente est sincère et vraie et je prends note qu'en cas de fausse déclaration ou de déclaration incomplète, je m'expose aux sanctions prévues par le Code pénal luxembourgeois.

**Je déclare que je suis autorisé d'agir au nom du propriétaire.**

**Je marque mon accord à ce que les données soumises fassent l'objet d'un traitement des données dans le cadre de la gestion de la flotte.**

#### Déclaration Protection des données

Dans le cadre de ses mission d'intérêt public, la direction de la navigation fluviale et de la logistique du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics recueille et utilise vos données à caractère personnel afin de permettre le traitement de votre dossier de demande de certificat communautaire, d'agrément, de certificat de jaugeage, permis d'exploitant etc. selon les dispositions légales nationales ou européennes en vigueur.

Les données traitées, ou partie d'entre elles, nécessaires à l'accomplissement des missions publiques ou intérêts légitimes du/des destinataires, sont susceptibles d'être communiquées à l'Administration de l'enregistrement et des domaines ou d'être intégrées dans des bases de données européennes (EHDB).

Les données traitées peuvent être également utilisées pour des fins statistiques. Pour le surplus elles sont susceptibles d'être conservées à des fins d'archivage public.

Elles ne sont pas conservées au-delà de 2 ans après la déchéance du titre, sauf disposition légale contraire.

La fourniture de ces données est nécessaire au traitement de votre demande. Ces informations doivent être précises et refléter la réalité de votre situation sans quoi votre demande pourrait ne pas aboutir correctement. De plus vous vous exposez à des sanctions en cas de fausses déclarations.

Les règles légales de protection des données à caractère personnel, notamment les droits reconnus aux personnes concernées par les traitements effectués (droits d'accès, de rectification, d'effacement des données, voir droit d'opposition ou d'exiger la limitation du traitement) sont applicables dans les conditions et sous réserve des exceptions et dérogations prévues.

La CNPD (Commission nationale de la protection des données) peut être saisie, le cas échéant, d'une réclamation ou demande relative aux droits des intéressés.

Une réclamation peut être directement adressée à la direction de la navigation fluviale et de la logistique par courrier, à son DPO à l'adresse mail [dpo@tr.etat.lu](mailto:dpo@tr.etat.lu), ou à défaut au Commissaire à la protection des banques de données de l'Etat au 43. Bd. F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

(Date)

Signature

Réservé à l'Administration	
Saisine de la commission de visite	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avis	
Décision	